



Rémunération des avoirs en 2023

Malgré une forte volatilité sur les marchés durant l'année 2023, cette dernière s'est clôturée sur une touche plutôt positive. Mutualiste et sans actionnaire à rémunérer, Retraites Populaires fait profiter directement les personnes assurées présentes au 31 décembre 2023 de la performance réalisée sous la forme d'un intérêt supplémentaire de 0.5%. En ajoutant à cela la rémunération de base de 1%, la rémunération totale pour 2023 s'élève à 1.5%.



Chiffres clés des assurances sociales 2024

Le Conseil fédéral s'est prononcé pour une augmentation du taux d'intérêt minimum LPP à 1.25% au 1^{er} janvier 2024. Retraites Populaires appliquera ce taux d'intérêt au montant total de l'avoir de vieillesse et pas uniquement au montant minimum fixé par la LPP.

Les comptes de fonds libres et les réserves de cotisations futures seront rémunérés à 0.25% en 2024.

En 2024, les montants limites valables pour le 2^e pilier restent inchangés :

Chiffres-clés, assurances sociales			
	AVS / AI	LPP	Pilier 3a
AVS / AI	CHF 29'400 Rente AVS maximale	CHF 14'700 Rente AVS minimale	CHF 88'200 Salaire déterminant AVS maximal
LPP	CHF 3'675 Salaire assuré LPP minimal	CHF 22'050 Seuil d'accès	CHF 62'475 Salaire assuré LPP maximal
Pilier 3a			CHF 25'725 Déduction de coordination
CHF 29'400 CHF 2'450 / mois			
Montants déductibles maximaux			
LAA	Salaire assuré LAA maximal: CHF 148'200		



Salaires et facturation 2024

Les cotisations prélevées pour le mois de janvier sont calculées sur la base des salaires 2023 si nous ne sommes pas en possession de la liste des salaires 2024 et sont donc provisoires.

Le mois suivant la réception de la nouvelle liste des salaires, nous établirons un bordereau et une facture rectificatifs.

Nous vous prions instamment de conserver les bordereaux en votre possession.

Vous avez la possibilité de régler nos factures de manière électronique directement depuis votre espace e-banking. Pour cela, il vous suffit d'ajouter Retraites Populaires comme émettrice de facture eBill.



Modifications réglementaires et réforme AVS 21

Le règlement de prévoyance a principalement été modifié afin de tenir compte des changements intervenus dans le cadre de la réforme AVS 21 qui entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2024.

Pour rappel, l'âge de référence des femmes sera relevé progressivement pour atteindre 65 ans en 2028 avec une première augmentation dès le 1^{er} janvier 2025 :

Année de naissance	Age de référence
1961	64 ans et 3 mois
1962	64 ans et 6 mois
1963	64 ans et 9 mois
Dès 1964	65 ans

Le règlement adapté sera prochainement disponible sur notre site internet.

Nous sommes à votre disposition au numéro de téléphone 021 348 23 98 ou par e-mail à l'adresse 2e.pilier@retraitespouplaires.ch.

Lausanne, janvier 2024



**Prévoyance et assurance
Prévoyance professionnelle**

Tél. 021 348 23 98
2e.pilier@retraitespouplaires.ch

Poste CH SA
P.P. CH - 1000
Lausanne **A** - PRIORITY

Personnel et Confidentiel
Promerka SA
Chemin de Cousson 23
1032 Romanel-sur-Lausanne

Lausanne, le 11 janvier 2024

**Retraites Populaires Fondation de prévoyance
Contrat no 13'020 / Facture no 2453165
Preneur d'assurance : Promerka SA**

FACTURATION

Libellé	Période	Montants en CHF
- Facturation	01.2024	19'024.20
- Montant dû		19'024.20

Nous vous remercions par avance de bien vouloir nous verser le montant indiqué d'ici au 10 février 2024 à l'aide de la QR facture ci-dessous exclusivement.

Veuillez agréer nos salutations distinguées.

Retraites Populaires



Récépissé

Compte / Payable à
CH46 3000 0004 1000 0058 1
Retraites Populaires
Rue Caroline 9
1003 Lausanne

Référence
00 76680 70084 96570 24531 65009

Payable par
Promerka SA
Chemin de Cousson 23
1032 Romanel-sur-Lausanne

Monnaie
CHF

Montant
19 024.20

Section paiement



Monnaie
CHF

Montant
19 024.20

Compte / Payable à
CH46 3000 0004 1000 0058 1
Retraites Populaires
Rue Caroline 9
1003 Lausanne

Référence
00 76680 70084 96570 24531 65009

Informations supplémentaires
Facture 2'453'165 - du 01.01.2024

Payable par
Promerka SA
Chemin de Cousson 23
1032 Romanel-sur-Lausanne

Point de dépôt